

# LA DYNAMIQUE DE L'ANNÉE LITURGIQUE SELON LÉON LE GRAND

## 1. *Un titre de gloire méconnu de Léon le Grand*

Même s'il n'est pas simple de préciser le moment et les documents qui ont entériné l'attribution de son surnom, « le Grand »<sup>1</sup>, dont il est le seul pape à être honoré avec Grégoire I<sup>er</sup>, Léon I<sup>er</sup>, aux yeux du peuple de Rome et de l'Église entière, Orient et Occident réunis, n'a pas manqué de titres nombreux à le mériter. Rappeler ces titres nous permet de camper le personnage qui est tellement considérable qu'on se demande s'il est possible d'ajouter encore à sa notoriété. Nous allons voir que si.

Toscan de naissance (entre 390 et 400), il entre de bonne heure dans le clergé de Rome et, acolyte du pape Zosime puis archidiacre des papes Célestin et Sixte, il se montre à la fois soucieux de justesse doctrinale et doué pour les négocia-

---

1. Sans doute la première adjonction de l'épithète au nom est-elle due au pape Serge II dans son éloge de Léon lors de la translation de son sarcophage de l'entrée de la basilique du Vatican à ce qui est aujourd'hui l'oratoire Saint-Léon ; on y lit de fait : « ...*pastor magnus Leo...* », sans qu'on puisse être sûr que « *magnus* » se rattache à « *pastor* » ou à « *Leo* », cf. LÉON LE GRAND, *Sermons* 1 (SC 22bis, 1964<sup>2</sup>), 2 (SC 49, 1957), 3 (SC 72bis, 2004<sup>3</sup>), 4 (SC 200, 1973), éd. H. et F. Ballerini, introd. J. Leclercq, trad. et annot. R. Dolle (dans la suite : LÉON, *Sermons* 1, 2, 3 ou 4). Concernant l'éloge remontant à Serge II, voir LÉON, *Sermons* 4, pp. 302-303 et n. 1.

tions politiques. C'est ainsi qu'il demande à Jean Cassien, lors de son séjour à Rome sur le chemin de Marseille, un examen critique du nestorianisme (dès 430). À la mort de Célestin, dix ans plus tard, il est en Gaule pour des réconciliations civiles de haut niveau, ce qui ne l'empêche pas, fait unique, d'être élu *in absentia* (440). Il reste dans la charge jusqu'en 461, ayant une très haute idée de celle-ci tissée en une vraie humilité personnelle : en ses limites humaines, il se sait successeur du Pierre à qui après la confession de Césarée ont été remises les brebis ; l'attestent les cinq sermons sur son *dies natalis*, son « *jour natal* », comme il nomme son ordination épiscopale :

L'anniversaire du jour où le Seigneur a voulu que je commence à remplir la fonction épiscopale est pour moi, lorsqu'il revient, une vraie raison de me réjouir pour la gloire de Dieu, car celui-ci m'a beaucoup pardonné pour que je puisse beaucoup l'aimer. (...) Pierre se réjouit lui aussi de votre amour [pour moi] et il aime avec tendresse, en ceux qui partagent sa dignité, l'obéissance à l'institution du Seigneur ; il approuve donc cette charité parfaitement ordonnée de toute l'Église qui accueille Pierre sur le siège de Pierre et ne laisse pas s'attédir son amour envers un si grand pasteur, même quand il se porte sur la personne d'un héritier si inégal à son modèle <sup>2</sup>.

Cet engagement à servir la joie de « *toute l'Église* » s'est soldé en de multiples chantiers. Commençons, sur la scène de la grande histoire, par les plus célèbres. Face à Attila, le Hun, déferlant du Nord en 452, face à Genséric, le Vandale, rançonnant le Latium et Rome avec sa flotte partie de Carthage (455), il paie de sa personne, songeant avant tout à préserver les populations. Il veille, de la Gaule à la Palestine, pour calmer les conflits entre évêques, pour contrer le manichéisme virulent à Rome même, pour apaiser les moines

---

2. *Ibid.* 4, pp. 248-251.

palestiniens militant violemment pour leur monophysisme. De cette vigilance universelle les cent soixante-treize documents de la correspondance gardent le vivant témoignage. En outre, Léon se soucie d'enseigner ponctuellement son peuple en toute forme de célébration. Restent de lui quatre-vingt-dix-huit « traités », ce synonyme ancien de « sermon » qui lui est habituel par l'insistance sur la justesse intellectuelle de ce qui doit nourrir le peuple chrétien. Dans ses lettres comme, et plus encore, dans sa prédication, Léon est un écrivain de clarté, de justesse et de finesse. De la sorte, dernier point, son apport à la doctrine est capital, notamment en ce qui concerne la christologie. Par son action autour du concile de Chalcédoine, quatrième œcuménique (451), il est le grand artisan de la pacification sinon totale, du moins durable, des conflits qui secouent l'Église depuis Arius (323) et qui tournent tous autour de Jésus, cet homme égal à Dieu, Fils de Dieu. Après avoir discerné l'égalité de Jésus Dieu, tout comme l'Esprit, égal au Père – c'est là l'œuvre de Nicée et de Constantinople I (325 et 381) –, il a fallu défendre l'unité du Fils du Père et du fils de Marie en une seule personne; commencés à Éphèse (431), les travaux sur ce point devenu brûlant furent repris à Chalcédoine (451); le document fondamental de ce concile est la lettre de Léon à Flavien (évêque d'Antioche), qui fonde et explique bibliquement l'unité de la Personne du Fils, ou du Verbe, dans la dualité des Natures, la divine et l'humaine. La clarté souveraine qui caractérise la pensée et la prose de Léon a su exposer aussi nettement pour les Pères conciliaires que pour le peuple de Rome cette doctrine centrale du salut.

Que demander de plus? Qui demande davantage? Pour que Léon, le pasteur non seulement zélé mais intelligent du dogme soit reconnu comme pasteur en son intelligence elle-même, il faut mettre en lumière ceci: son intelligence liturgique. De fait, il a agencé sciemment le déroulement festif de l'année de telle manière qu'il devînt pour l'Église de bout en

bout l'exercice de la totalité du mystère du salut. Cet achèvement de sa grandeur, dont il ne semblait pas qu'on eût besoin, est méconnu<sup>3</sup>. Notre tâche est ici de le manifester.

## 2. La mise en place de l'année liturgique

Ce n'est évidemment pas avec Léon I<sup>er</sup> que commence à s'organiser la liturgie chrétienne. Dès le début, au long des premiers siècles, il y a une coalescence de la vie des disciples du Christ ressuscité, présent à eux « *jusqu'à la fin du monde* » (Mt 28, 20), et de leur célébration commune de cette présence. On voit, de fait, s'étoffer leur liturgie des « *fractions du pain* » – décrites par Luc dès le Cénacle et dans les Actes (Lc 24, 30.35; Ac 27, 35) – au « *repas du Seigneur* » dont Paul défend la cohérence et la décence (1 Co 11, 17-34). Elle s'amplifie dans la *Didaché* non seulement du Notre Père, mais d'une prière eucharistique et d'une action de grâces après la communion comme enfin de la mention elle-même de la « *synaxe dominicale* »<sup>4</sup>. Au temps des persécutions, un païen qui est un grand commis de l'État, Pline le Jeune, décrit « *l'habitude des chrétiens de se réunir à jour fixe avant le lever du soleil, de chanter alternativement entre eux une hymne au Christ comme à un Dieu* »<sup>5</sup>. Encore au II<sup>e</sup> siècle, le philosophe converti Justin déploie largement la présentation des rites pour en manifester la simple majesté comme un des meil-

---

3. Singulièrement dans le beau livre de L. BOUYER, *Eucharistie*, Tournai 1966, où Léon n'apparaît même pas dans l'index des noms de personne, alors qu'il est cité avec le Sacramentaire dit léonien, p. 348. Heureusement quelques voix soulignent, précisément au sujet de l'année liturgique, le moment léonien, ainsi P. JOUNEL, « Le temps de Noël », A.G. MARTIMORT (dir.), *L'Église en prière. Introduction à la liturgie*, Paris-Tournai-Rome-New York, 1961, pp. 727-738 : « *Cinquante années plus tard [après Augustin], les sermons de saint Léon le Grand allaient révéler un approfondissement décisif de la théologie liturgique de Noël* », p. 732 ; nous tentons dans la présente étude de préciser ce « décisif ».

4. Voir *La Doctrine des douze apôtres (Didachè)*, 7-14, éd. W. Rordorf et A. Tuilier, SC 248bis, Paris 19982, pp. 170-193.

5. PLINE LE JEUNE, *Lettres X*, 96, t. 4, Les Belles Lettres, Paris 1964, pp. 74-75.

leurs arguments de son *Apologie* <sup>6</sup>. Il n'est pas question de suivre dans le détail ce constant enrichissement, surtout à partir de la paix constantinienne qui ouvre l'âge d'or. Mais il est bon de considérer tout ce dont Léon dispose dans le domaine de la liturgie au moment où, en quelque sorte, il prend le dossier en main. Y manquait-il quelque chose qui dût être inventé ?

### *Un héritage à gérer*

L'Église qui sort des catacombes se trouve soudain devant un immense domaine où tout peut croître et embellir. Les sacrements étant autorisés à se manifester publiquement, l'expression liturgique de la foi s'y donne à fond. Trois vont en profiter magnifiquement : le Baptême où est incluse la Confirmation, l'Eucharistie et la Réconciliation (voir 2 Co 5, 18-20) sous la forme de la Pénitence publique que la lutte contre le péché a prise au plus fort des persécutions et des apostasies. Présentons ce foisonnement dans les quatre secteurs où il se manifeste.

Il y a tout d'abord la multiplication des prières eucharistiques, qu'on commence à nommer « *canons* » ; celles-ci émanent souvent de grands auteurs, Sérapion de Thmuis, Basile, Théodore de Mopsueste, Jean Chrysostome, et se déploient autour des points forts de la Préface, des invocations aux Personnes divines, notamment à l'Esprit Saint, du récit de la Cène, de la lecture des diptyques. L'ensemble de la synaxe bénéficie de la mise en place de son moment central. On note en tout ceci à la fois une grande liberté d'expression et une fidélité de fond à un mouvement qui, sans rien forcer, s'impose. Cette même spontanéité dans la fidélité apparaît aussi

---

6. JUSTIN, *Apologie pour les Chrétiens* 1, 65-67, éd. Ch. Munier, SC 507, Paris 2006, pp. 302-312.

au sujet du calendrier des fêtes, tout en fait se résumant à la Pâque. Le cheminement de la Pénitence renforce la préparation du triduum pascal, la formation des catéchumènes insistant dans le même sens. C'est ainsi que le carême prend forme, marqué par l'effort sur la prière, le jeûne et l'aumône sous la double référence à la quarantaine de l'Exode et des tentations du Christ au désert. Le décompte exact des jours oblige, puisque les dimanches ne peuvent être jeûnés, à en devancer le début solennel. Tout concourt donc à faire de la Pâque l'unique et grande fête de l'année, un temporal s'ins-taurant donc en vue de celle-ci<sup>7</sup>. Indépendamment se constitue un sanctoral qui relève des souvenirs datés et localisés s'attachant aux apôtres, aux martyrs et aux fondateurs d'Église. À ces trois chantiers s'ajoute ce qu'on doit appeler l'apogée de la prédication patristique. À partir de la moitié du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui n'a jamais manqué dans les Églises, l'enseignement du peuple, s'amplifie mais, de plus, s'édite au même titre que les traités et les histoires ecclésiastiques. De là, ces monuments que sont les commentaires de la Bible, les catéchèses baptismales et mystagogiques, les sermons du temporal et du sanctoral signés par les célébrités de la littérature chrétienne. Jean Chrysostome et Augustin sont les plus grands de ces orateurs de la foi, mais innombrables sont ceux qui ont rivalisé de leur propre éloquence avec ces étincelants modèles. On sent comme une immense faim de tout savoir et de tout comprendre de la vie chrétienne, et cela dans le cadre même de la liturgie ou parallèlement à elle. Les Pères ne se sont pas dérobés. Ils s'y sont même livrés.

---

7. Ainsi cette claire affirmation d'Augustin : « *De ces deux temps [de l'année liturgique], l'un, actuel, qui correspond aux tentations et aux tribulations de cette vie, le second, qui vient et sera dans la sécurité et l'exultation perpétuelle, découle pour nous déjà aussi l'institution de la célébration des deux temps, avant la Pâque et après la Pâque* », *Ennarationes in Psalmos* CI-CL, « In Ps. 148 », éd. É. Dekkers et J. Fraipont, CSL 40, Turnhout 1956, p. 2165.

Si admiratif qu'on puisse être devant cette effervescence novatrice qui n'est pas désordonnée, mais contenue et respectueuse de ses prémisses, on voit se préciser la question: cela pouvait-il durer? ou plutôt: comment cela a-t-il pu durer, car cela a duré? Il semble bien qu'il faille ici faire intervenir une prédication parmi toutes celles qui viennent d'être évoquées: celle de Léon I<sup>er</sup>.

### *Une prédication bien tempérée*

Rien ne semble tellement distinguer, parmi les autres collections évoquées ci-dessus, les quatre-vingt-dix-huit pièces qui ont paru en quatre volumes aux Sources Chrétiennes<sup>8</sup>. Bien moins productif que le Chrysostome et Augustin, n'offrant aucun traité exégétique, le pape a bénéficié d'une diffusion comparable à celle des deux géants. Ce succès a été surtout celui des homiliaires, lectionnaires, sermonnaires, qui sont des anthologies, en l'espèce, de sermons léoniens authentiques ou non, dont, notons-le, le classement n'est nullement référé à quelque intention que ce soit de la part de l'auteur, mais dépend des compilateurs. Une fois achevé le temps des innombrables copies et recopies, avec toutes les tentatives possibles pour favoriser une cohérence de la présentation, les éditeurs modernes, Pascal Quesnel (1700) et les frères Pierre et Jérôme Ballerini (1753) – cette dernière édition étant reprise par Migne<sup>9</sup> – ont continué à faire fond sur les mêmes données. C'est tout récemment, en 1973, que l'éditeur des traités dans le *Corpus christianorum*, Antoine Chavasse, renverse les perspectives: il remonte en deçà des homiliaires jusqu'à des collections où le projet du pape pouvait être décelé.

---

8. Voir ci-dessus n. 1

9. PL 54, 117-552.

Il vaut de citer ici, malgré sa technicité, le paragraphe stratégique de l'« Avant-propos » : « ...*faisant crédit à une note d'un manuscrit d'Oxford que Quesnel tenait de Bernard [de Clairvaux, faussement] et dont les Ballerini se sont débarrassés trop vite pour conclure "il ne reste aucun manuscrit qui contienne une collection recopiée du temps de Léon", nous avons systématiquement recherché les manuscrits contenant un nombre de sermons proche du nombre des sermons qu'un saint Léon pouvait avoir prononcés "du jour de son ordination [papale] pendant cinq ans" [c'est la note repérée par Quesnel].* »<sup>10</sup>

Il en fut retrouvé trois. Le dernier, en fait le plus ancien, de Reichenau, portait en en-tête ladite note sur les « cinq ans » suivie de cinquante-cinq sermons. Tel fut le redépart d'un travail, certainement complexe, mais remis sur ses pieds. Une autre découverte fut que la totalité de la collection récupérée par ailleurs comporte de nouveau une période de « cinq ans », avec quarante et un sermons à la clé. Ainsi la collection complète des traités de Léon, voulue comme telle par l'auteur, couvre deux périodes d'à peu près cinq ans (440-444 et 450-457, quasi tous les traités ayant finalement pu être datés)<sup>11</sup>.

Nous laissons Antoine Chavasse exploiter ses découvertes, qui en entraînent d'autres, à des fins purement philologiques, c'est-à-dire en vue de l'établissement du texte et de l'ordre de corpus oratoire de Léon. Mais nous nous en servons pour saisir le sens de cet ensemble si consciemment

---

10. *Léo Magnus, Romani Pontificis tractatus* 97, éd. A. Chavasse, CCL 138 et 138 A. Turnhout 1973 (dans la suite *Leo, Tractatus*, 1 ou 2), ici *Leo, Tractatus*, 1, « Avant-propos », pp. VII-VIII. L'édition des Sources Chrétiennes (voir n. 1) n'a pas profité de la présente édition critique ; la distribution des traités est donc différente dans les deux éditions. Mais l'ordre léonien est si ferme qu'il n'est pas trop difficile de s'y retrouver. Nous suivons ici l'ordre des Sources plus facile à consulter.

11. *Ibid.*, 1, « Deuxième partie : chronologie et circonstances des sermons », pp. CLXXVI-CCI.

composé. Nous apportons les précisions nécessaires sur trois registres.

Léon est non seulement le premier pape à avoir édité ses sermons, mais il a fait de cette édition une œuvre tout à fait originale par rapport aux orateurs chrétiens qui le précèdent. Il met de l'ordre là où règne non point une anarchie, car les livres de la Bible et les obligations sacramentelles ou festives de la liturgie balisent malgré tout l'ensemble autour de Pâques<sup>12</sup>, mais une extrême liberté servie par les techniques déjà éprouvées de la sténographie. Léon a entendu tout rédiger et tout mettre en ordre. Ce trait à la fois de tempérament personnel et de politique religieuse était complètement masqué par les homiliaires, où ne surnageait que l'évidente maîtrise rhétorique et théologique. Désormais, il n'est plus possible de ne pas reconnaître à Léon, outre ces qualités-là, une rigueur liturgique conquérante.

Voyons donc quel trajet est mis en place pour les traités sur deux périodes de cinq ans, la première de 440 à 444 étant déterminante pour la seconde et finalement pour la seconde édition de l'ensemble où tous les traités de chaque période ont été regroupés. Voici la maquette initiale, telle qu'on la lit noir sur blanc dans le manuscrit de Reichenau.

Un premier groupe est constitué par les « *in natale* », c'est-à-dire les célébrations de l'ordination épiscopale (= 4)<sup>13</sup>. Suivent les pièces sur les « collectes », entendons des enseignements sur la pratique de l'aumône (= 4) ; puis celles sur le jeûne du dixième mois, le mois de décembre dans les calendriers antiques (= 5). Apparaît clairement alors un second groupe, lorsque sont introduits les traités sur la Nativité du Seigneur (= 5) et ceux sur l'Épiphanie (= 5). Un

---

12. Voir ci-dessus p. 321 et n. 7.

13. Voir ci-dessus p. 317 et n. 2.

cycle de Noël s'y dessine. Le troisième groupe va couvrir tout ce qui permet de célébrer la Pâque, le legs primordial s'assujettissant à son tour à l'ordre nouveau : on y trouve ce qui concerne le carême en son premier dimanche (= 5 avec les tentations au désert + 1 pour le second dimanche, avec la Transfiguration), la Passion en deux interventions hebdomadaires (= 5 x 2, les sixièmes dimanches et les mercredis saints), le triduum (= 3), l'Ascension (= 2), la Pentecôte (= 5). Puis on retrouve ce qui caractérise le second regroupement avec le jeûne du printemps et de l'été (= 1 + 5). S'ajoutent enfin à ce temporel des traces de sanctoral autour des saints Pierre et Paul (= 2, déjà le 29 juin), des Macchabées, de saint Laurent, des enseignements de circonstance (= anniversaire de la première prise de Rome en 410 par Alaric ; un commentaire des Béatitudes, une présentation du credo contre Eutychès). Ce panorama se distribue aisément en cycles de Noël et de Pâques au centre d'une d'inclusion qui prône l'aumône et le jeûne dans la vie ordinaire – en quelque sorte déjà les quatre-temps<sup>14</sup>. Ce socle liturgique si fort, Léon va l'utiliser lui-même pour l'enrichir ; quasi tous les différents moments de l'année doublent alors le nombre de leurs traités cependant que le total de ceux-ci est porté de cinquante-sept à quatre-vingt-dix-sept<sup>15</sup>.

### *Une prédication d'incarnation*

La mise en place du dispositif qui vient d'être dégagée dans ses grandes lignes dénote une remarquable continuité dans la réalisation, servie par une vue très claire des enjeux. Premièrement, l'année liturgique est prise comme un tout, du mois (actuel) de décembre au mois de novembre. En

---

14. A. CHAVASSE, « Les quatre-temps », Martimort (dir), *L'Église en prière*, op. cit. ci-dessus n. 3, pp. 739-746, notamment p. 746.

15. La seconde série ne compte que 3 Épiphanies, mais 6 Carêmes, seulement 2 couples Passions, seulement 3 Triduum, pas d'Ascension, 1 Pentecôte.

deuxième lieu, elle se déroule non seulement dans la succession temporelle, mais encore se structure selon une gradation qui part de la vie quotidienne et y revient, pour la sanctifier par l'aumône, le jeûne et la communion avec les saints; s'y inscrivent les deux cycles, l'un de la Nativité, l'autre de la Pâque, grands moments de relecture festive de la Bonne nouvelle; le premier se dédouble en deux étapes, celui de Noël et celui de l'Épiphanie; le second, en temps de la préparation, du triduum et de l'accomplissement. On le constate, le progrès ainsi présenté n'apparaît nullement comme une élévation sur les mystères, mais comme l'insémination de ces mystères dans la chair de l'année. Cette idée-force s'exprime à propos des collectes du début et de la fin de l'immense accolade: les grandes festivités sont au service de ces accomplissements-là; le plus développé de ces traités le déclare sans ambages:

Nous aurons raison de reconnaître dans l'indigent et le pauvre la personne même de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, comme le dit le bienheureux Apôtre, "de riche qu'il était s'est fait pauvre pour nous afin de nous enrichir de sa pauvreté" (2 Co 8, 9). Et pour que sa présence ne parût pas nous manquer, il a si bien accommodé le mystère de son humilité et de sa gloire que, lui que nous adorons comme Roi et Seigneur dans la majesté de son Père, nous puissions le nourrir dans ses pauvres <sup>16</sup>.

Tout le mystère dans le juste accomplissement d'un geste! L'organisation de l'éloquence liturgique de Léon est mise au service de l'incarnation du mystère dans le concret de la charité.

Nous allons revenir sur ce point en éclairant le fondement doctrinal.

---

16. LÉON, *Sermons* 2, « Collecte 4 », pp. 18-19.

Auparavant, expliquons brièvement quelle peut être la raison de cette élaboration en deux temps du monument : 440-444 et autour de 450-455. Antoine Chavasse apporte sur ce point des données utiles<sup>17</sup>. Pour ce qui est des grandes affirmations de fond, rien n'a été ajouté fondamentalement au socle : les mêmes thèmes sont développés ; les mêmes références bibliques de base sont utilisées ; la même orientation fondamentale de la sanctification du concret de l'existence chrétienne par les mystères commande les traités. Ce sont les circonstances difficiles à traverser autour de 450 qui confèrent un nouveau prix à la thématique qui demeure. On vit, de fait, en ses années, une reprise, qui put être violente, de la controverse christologique. Après le déboutement à Éphèse (431) du nestorianisme, lequel rend mal compte de l'unité du Christ sauveur, voici Eutychès et ses sectateurs qui, à la suite d'Apollinaire de Laodicée († avant 392), dénie une humanité complète au même sauveur pour ne pas nuire à son unité. Cela conduit au concile de Chalcédoine (451), que, de loin, par une correspondance serrée avec les autorités ecclésiastiques et impériales de l'Orient, comme sur place, par ses légats, Léon a suivi de très près<sup>18</sup>. On peut donc dire ceci. Doctrinalement, la pression manichéenne non chrétienne domine au début du pontificat ; assez vite, bien plus pernicieusement, un danger intra-ecclésial, portant à nouveau sur le fondement même de la foi, prend le relais. Léon y approfondit, dans l'ensemble et dans les détails de sa prédication, les raisons de l'initiative liturgique qu'il a consciemment promue. Rien dans le fond n'est changé, mais l'urgence de la mise en place de l'année liturgique dans le sens de l'incarnation de la totalité du mystère en l'existence chrétienne s'est renforcée.

---

17. *Leo, Tractatus 1*, op. cit. notes 10 et 11, pp. CLVII-CCII.

18. *Le tome à Flavien*, PL, 54, 755-783, (= lettre 28) n'épuise pas, tant s'en faut, ce qui concerne le concile, ses prodromes et ses suites, dans les *Epistolae*, PL 54, 903-1109.

### 3. *La dignité christologique de l'année liturgique*

Telle est donc le second atout que Léon a dans sa main pour accomplir son œuvre liturgique au service du peuple, non seulement dans un bon ordre, mais encore dans la profondeur de la doctrine. Au foisonnement de la prédication, réclamant une synthèse, s'est ajouté, au même moment, c'est-à-dire dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle, le travail lui aussi foisonnant des théologiens et des pasteurs entre Éphèse et Chalcédoine pour parvenir à une synthèse christologique qui apaise l'Église, autant que faire se pouvait <sup>19</sup>. Léon s'est trouvé là, à la jonction des deux besoins du peuple chrétien. C'est ainsi que, très au fait des problèmes, il a instauré le cycle de Noël, a fondé sur *l'hodie*, l'« aujourd'hui », et la « dignité chrétienne » l'œuvre liturgique, y a de la sorte développé une dynamique puissante de conscientisation pour le peuple qui lui donne, chaque année, d'épouser la totalité du salut dont il vit. Nous allons développer ces quatre aspects.

#### *Une intime connaissance des enjeux*

Par trois fois, l'implication du pape, dans le grand débat de l'unité du Christ Dieu et homme a été soulignée ci-dessus. Il ne s'agit ici que d'insister pour prendre très au sérieux cette recherche de la paix christologique dans l'Église. D'une part, Léon est au courant du dossier déjà comme diacre dès avant Éphèse. D'autre part, il est entré à fond dans les raisons des uns et des autres en Orient et, surtout, il s'est appuyé sur la paix qui est intervenue entre eux, notamment Cyrille d'Alexandrie et Jean d'Antioche, en 433. On le sait en particulier par un ouvrage que Cyrille a fait parvenir à Rome

---

19. Si, de fait, une paix de l'Église a indubitablement été assise sur le concile de 451, des schismes, pour motifs doctrinaux de christologie, vont marquer le christianisme jusqu'à nos jours : le diphyssisme nestorien, et le monophysisme euthychien.

après cette union, en grec et en latin, les *Scholies sur l'incarnation du Fils unique* <sup>20</sup>. Déjà tout l'équilibrage chalcédonien entre l'unité de la personne du Verbe-Christ et la dualité de ses natures, la divine et l'humaine, y est clairement établi. En même temps, par cet écrit, est facilitée pour les Romains une intelligence concrète de la violence, inconnue en Occident, des débats entre les parties adverses orientales concernant l'unité du Christ. Cette violence, apaisée dans les années trente, reprendra de plus belle après la mort de Cyrille (444) et aboutira à ce qu'on a appelé le « *Brigandage d'Éphèse* » (449), tentative pour casser l'union de 433, au profit du monophysisme, c'est-à-dire de l'exclusion d'une vraie et totale reconnaissance de la nature humaine dans le Christ. Ce bref rappel permet de comprendre combien aux enjeux théologiques eux-mêmes se mêle un impérieux besoin de paix ecclésiale.

Léon, à la fin des années trente, a donc pu, grâce aux *Scholies* cyrilliennes, dépasser le concile d'Éphèse pour, à la fois, le fonder mieux, assurer une paix encore fragile en Orient et empêcher que la violence ne gagne Rome et l'Occident. On est assuré qu'il connaît l'ouvrage dans le détail, dès avant son ordination de 440 et qu'il y reviendra lors des événements dramatiques de 449 pour rédiger la fameuse *Lettre à Flavien*, évêque d'Antioche, qui demeure la pièce maîtresse du quatrième concile. Voilà pourquoi, dès 440 et non pas seulement en 450, Léon est à même de développer dans sa prédication au peuple une vue documentée, constructive, pacificatrice et dynamisante de l'incarnation du Verbe, vrai Dieu et vrai homme.

---

20. Capital sur le point, M. RICHARD, « Le pape saint Léon le Grand et les *Scholia de incarnatione unigeniti* de saint Cyrille d'Alexandrie », *Opera minora*, t. 2, n° 53, pp. 116-128. On trouve cette œuvre dans PG 75, 1369-1412.

## *L'invention du cycle de la Nativité du Verbe dans la chair*

On peut l'affirmer, le cycle de Noël, qui est sciemment renforcé par celui de l'Épiphanie (10 + 8 traités), est, comme tel, une proposition proprement léonienne. On a beaucoup glosé, et on continue à le faire, sur le parallélisme entre le *Sol invictus*, introduit par un assez brillant empereur de la fin du III<sup>e</sup> siècle, Aurélien, et la fête chrétienne. Le rapprochement est certes parlant, notamment par le choix du 25 décembre et du 6 janvier de part et d'autre. Mais la transition a été très lente et elle s'est faite par une montée en puissance dans la conscience chrétienne de la Nativité humaine de Jésus bien plus que par une visée immédiatement apologétique. Des sermons apparaissent sur le thème, émanant des plus grands, les Cappadociens et Chrysostome, seulement à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. La pression grandit en ce sens dans nos années. Léon fait la mise. Le 25 décembre, moins de trois mois après son ordination, en quatre pages, il fonde à jamais la fête. C'est le traité XXI<sup>21</sup>. Nous allons beaucoup utiliser ici ce texte justement célèbre. Mais par neuf fois à nouveau, le pape, prédicateur et mystagogue enracine son intention, en en renforçant encore la vitalité par ce que célèbre, dans la foulée, l'Épiphanie – les deux solennités sont nées à la même époque.

Qu'est-ce qui est affirmé par ce coup d'éclat? Celui-ci a immédiatement un impact doctrinal et pastoral. Il ne se contente pas de dire ce qu'il est vrai de croire, mais le croyant est touché en son existence même par la justesse actuelle de ce qu'il croit. Je ne cite, pour le moment, que trois passages. Tout de suite, après le jubilant exorde – il faudrait tout lire en latin –, vient la question: pourquoi l'incarnation?

---

21. Publié en premier dans les Sources Chrétiennes, voir n. 10, p. 323. Le chiffre XXI est celui de Migne, qu'a repris en partie Antoine Chavasse.

En effet, lorsque vint la plénitude des temps qu'avait fixée l'impénétrable profondeur du conseil divin, le Fils de Dieu prit la nature propre au genre humain afin de la réconcilier avec son auteur, en sorte que le diable, inventeur de la mort, fut vaincu par cette nature même qu'il avait vaincue. Dans cette lutte engagée pour nous, le combat fut mené en se conformant au droit suprême et admirable de l'équité, car le Seigneur se mesura avec ce très cruel adversaire non dans sa majesté, mais dans notre humilité, lui opposant la même condition, la même nature que les nôtres, partageant notre mortalité tout en demeurant étranger à tout péché nôtre <sup>22</sup>.

Mais « comment cela peut-il se faire ? », demande-t-on à la suite de la Vierge Marie ? Juste question du peuple, Léon l'honore :

De la race de David est choisie une vierge de sang royal qui, appelée à porter un rejeton sacré, concevrait dans son intelligence avant que dans son corps cette divine et humaine descendance. Et, de peur qu'ignorante du dessein divin elle ne s'effraie devant des faits inhabituels, elle apprend de la bouche d'un ange ce que va opérer en elle l'action de l'Esprit Saint. Aussi ne craint-elle pas que sa pudeur souffre un dommage, elle qui bientôt sera mère de Dieu <sup>23</sup>.

Voilà donc la raison de l'Incarnation : il s'agit de nous. Voilà en cet élan l'engagement de la Vierge, une femme, dûment avertie et respectée, de notre race. Et voilà le nœud de toute l'affaire : tout y est fait pour la plénitude de notre salut d'homme.

Une telle naissance, bien-aimés, convenait au Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu, cette naissance par laquelle il s'adaptait à nous par l'humanité et l'emportait sur nous par la divinité. Si, en effet, il n'était pas vrai Dieu, il

---

22. LÉON, *Sermons* 1, « Nativité 1 », pp. 66-69.

23. *Ibid.*, pp. 68-69.

n'apporterait pas de remède; s'il n'était pas vrai homme, il ne procurerait pas d'exemple <sup>24</sup>.

Le coup d'éclat est donc en même temps un manifeste. Léon dévoile ici sa stratégie et les raisons de sa stratégie. Les deux coïncident. C'est en fidélité au mystère – un mystère de foi – que, comme Dieu se fait homme pour, en homme, œuvrer la réconciliation de l'homme avec Dieu, Léon fait en sorte que de la doctrine découle une pastorale forte. Il ne craint pas d'évoquer devant le peuple les « natures » <sup>25</sup>, c'est-à-dire le fond même du débat des théologiens, Jésus les faisant l'une et l'autre servir à son travail unique de réconciliateur. Léon se donne donc ici le modèle selon lequel tous les mystères de foi du temporel à la suite de celui de la Nativité de Jésus vont avoir, chaque fois à nouveau, un impact de salut.

### *Deux clés de la vitalité de la liturgie*

Soit dit sans y insister, car ce n'est pas notre sujet, le maillon de la prédication romaine de Léon dès 440 est capital pour la transition de la paix christologique de 433 entre Cyrille et Jean d'Antioche, relatée à Rome par les *Scholies*, à la *Lettre à Flavien* de 449. Rome reprend l'initiative de la paix au moment où elle se brouille à nouveau en Orient. Mais revenons à la liturgie. Le traité XXI offre encore deux admirables instruments pour la fonder: *hodie*, « aujourd'hui », dès la première ligne du texte, et *dignitas*, la « dignité » du chrétien dans le dernier paragraphe.

Les deux termes sont bien différents.

---

24. *Ibid.*, pp. 72-73.

25. Dans le traité sur la Nativité de 451 – l'année de Chalcédoine –, *ibid.*, pp. 150-163, le mot « *natura* » revient au moins 4 fois.

*Hodie* appartient au vocabulaire biblique, dans la large mesure où la Parole écrite de Dieu s'est complètement inscrite dans la temporalité de l'hier, de l'aujourd'hui et du demain. La plupart des emplois dans la Bible et chez Léon relève de la durée humaine, ne serait-ce que, chez ce dernier, la finale de certains traités: « *C'est fini pour aujourd'hui.* »<sup>26</sup> Mais, aussi bien dans la Bible que chez Léon, *hodie*, sans quitter le terrain du réel, peut prendre un poids solennel. Ainsi dans le Psaume 2 – « *Aujourd'hui, je t'ai engendré* » –, et 95 – « *Aujourd'hui, puissiez-vous écouter sa voix* » –, somptueusement interprétés par les Hébreux, au chapitre 4, en particulier dans ces passages: « ...de nouveau Dieu fixe un *aujourd'hui*, disant en David, après si longtemps, comme il a été dit ci-dessus: "*Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs*" (...) *C'est donc qu'un repos, celui du septième jour, est réservé au peuple de Dieu* » (7 et 10, avec tout le chapitre). C'est évidemment ce sens à la fois christique et eschatologique qu'évoque le très célèbre exorde du premier traité sur Noël:

Notre Sauveur, bien-aimés, est né **aujourd'hui**, réjouissons-nous. *Salvator noster, dilectissimi, hodie natus est*<sup>27</sup>.

Dans neuf autres sermons cet *hodie*-là retentit à nouveau: six fois pour célébrer Noël, une, l'Épiphanie, deux, l'Ascension; il traverse donc tout le temporal<sup>28</sup>. Il désigne par la prédication, dans la liturgie, l'actualité caractéristique des initiatives divines.

La *dignitas* est bien plus romaine que biblique<sup>29</sup>. Ce mot revient cinquante-cinq fois. À l'évidence, il plaît à Léon. Désignant au pluriel des états d'autorité, les « dignités », il

26. Dans les traités du dimanche avant le triduum qui rebondissent le mercredi: LÉON, *Sermons* 3, « Passion 2 », pp. 46-47; pp. 172-173; pp. 242-243.

27. LÉON, *Sermons* 1, « Nativité 1 », pp. 66-67. À partir de maintenant, les deux mots seront soulignés par nous dans les citations.

28. On s'en assure facilement par les concordances du CETEDOC (17 emplois).

29. Le grec «*axiōma*» n'a pas la même connotation que *dignitas*.

garde, toujours au singulier dans les traités, quelque chose de cette respectabilité sociale. Il n'est pas d'abord religieux. Il représente toute la vie humaine dans les relations entre les personnes. C'est par là que le premier sermon de Noël s'achève, ou plutôt accomplit l'*hodie* du Sauveur dans le monde des hommes. À nouveau, nous citons un morceau d'anthologie :

*Agnosce, o christiane...* Reconnais, ô chrétien, ta **dignité**, et, après avoir été fait participant de la nature divine, ne va pas retourner, par un comportement **indigne** de ta race, à ta première bassesse. Rappelle-toi qu'arraché à l'empire des ténèbres, tu as été introduit dans le royaume de Dieu et dans sa lumière. Par le sacrement du Baptême, tu es devenu le temple de l'Esprit Saint; ne va pas, par tes mauvaises actions, mettre en fuite un tel hôte...<sup>30</sup>

Trois autres fois, le vibrant appel est repris: dans le premier sermon de Noël de la série des années 451-455 et dans deux prises de paroles hors du temporel, sans doute plus tardives. La même densité y transparait. Citons les deux derniers: tout d'abord, un sermon pour le jeûne d'automne, le second dans l'homélie intitulée « Sur les degrés de l'ascension vers la Béatitude » :

Que l'homme reconnaisse la **dignité** de sa race et comprenne qu'il a été fait à l'image et à la ressemblance de son créateur...<sup>31</sup>

Reconnais, chrétien, la **dignité** de ta sagesse; comprends par l'habileté de quels procédés et par l'espoir de quels avantages tu es appelé. La miséricorde te veut miséricordieux, la justice, juste, afin que dans la créature transparaisse le Créateur<sup>32</sup>.

La notion léonienne de dignité est polysémique. Elle peut se dire au sujet de Dieu et de ses œuvres trinitaires de

30. LÉON, *Sermons* 1, pp. 72-73.

31. *Ibid.*, 4, « Jeûne septembre 9 », pp. 146-147.

32. *Ibid.*, « Béatitudes », pp. 226-243.

salut. Elle se dit surtout du réceptacle de la dignité divine, cette humanité dont les chrétiens sont la liqueur bénéfique. Elle est toujours dans la reconnaissance d'une valeur éprouvée. *Hodie et dignitas* se correspondent comme la source première et renouvelée au fleuve de tous les résultats de salut dans le peuple.

À eux deux, ces mots typiques expriment donc avec la plus grande justesse le parti pris d'incarnation, signalée ci-dessus, dans la pensée du pape. Comme tels, et non sans cette présence christologique de fond, ils sont le schéma suivant lequel toute l'année liturgique devient, selon le titre de l'homélie qui vient d'être citée, une « ascension par degré vers la Béatitude ». Année après année, chaque année est « *une ascension par degrés vers la Béatitude* ».

### *Dynamique de l'année liturgique*

Il n'y a donc plus, désormais, qu'à développer « *la dynamique puissante de conscientisation pour le peuple qui lui donne, chaque année, d'épouser la totalité du salut dont il vit* », dernière proposition de la présente section.

Rappelons que chaque année, selon saint Léon, après le rappel du charisme d'autorité qui est un bien pour tous selon la sagesse du Pasteur, repart de la vie ordinaire des chrétiens : la sanctification par l'aumône et le jeûne et la prière. Elle y retourne, enrichie du sanctoral et des prédications de circonstances éparses dans la suite des jours. Déjà, d'une manière tout ordinaire, l'« *aujourd'hui* » y agit en vue de la « *dignité* ».

Les deux grands cycles vont densifier les deux constantes. Nous qualifions les moments de cette densité croissante, en les assortissant d'illustrations textuelles.

Point n'est besoin d'insister sur le moment premier dont deux analyses nous ont fait déjà apparaître la valeur exemplaire. *L'hodie* est ici la naissance du Fils du Père en la chair de l'humanité; la *dignité* de la naissance de chaque chrétien à la vie nouvelle du Sauveur en est le fruit. Avec l'Épiphanie, qui n'est nullement une simple répétition de la Nativité, un progrès se dessine. En effet, la manifestation du Messie est paradoxale: elle demeure cachée dans la chair au peuple de la première alliance et ne se révèle que, selon cette indigence, à ceux qui s'ouvrent à sa splendeur malgré les apparences: ce sont, opposés aux scribes de Jérusalem, les Mages; ce sont aussi les chrétiens qui entrent dans la pauvreté de l'Évangile et y découvrent leur richesse. À cette « *aujourd'hui épiphannique* » correspond, dans le paradoxe traversé, la « *dignité épiphannique* » des chrétiens: ils sont, comme tels « *la lumière du monde* »:

Entrez dans la cité de Dieu où il nous est promis que nous habiterons, entrez dans la société des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs. (...) Si nous partageons leur piété, nous aurons aussi part à leur **dignité**. C'est pourquoi, tandis que le temps vous est donné pour accomplir les commandements de Dieu, "glorifiez Dieu dans votre corps" (1 Co 6, 20), et "brillez, bien-aimés, comme des foyers de lumière en ce monde" (Mt 5, 16) <sup>33</sup>.

De l'heure où la messianité paradoxale de Jésus se manifeste comme un combat librement engagé contre le mal en sa personnification efficace découle, on le comprend facilement maintenant, la dignité combattante du chrétien. Douze fois, la tentation au désert est mise sur le chantier, à partir de ce qui est déjà la lecture du premier dimanche du carême dans le lectionnaire romain. S'y ajoute une homélie sur la Transfiguration, lecture déjà aussi du second dimanche. Cela autorise Léon à présenter ce nouveau paradoxe, d'un indé-

---

33. *Ibid.*, 1, « Épiphanie 5 », pp. 264-265.

niable réalisme spirituel : les tentations les plus fortes assaillent les chrétiens pendant le carême. C'est dans ce combat, vécu dans et avec le Christ, que ceux-ci découvrent un nouveau trait de leur dignité :

Le modèle selon lequel les fidèles doivent se conduire vient donc de l'exemple des œuvres divines ; et, à bon droit, Dieu exige d'être imité par ceux qu'il a faits à son image et ressemblance. En vérité, nous n'entrerons dans la **dignité** de sa gloire que si l'on trouve en nous la miséricorde et la vérité. Par elles, en effet, le Sauveur est venu à ceux qu'il voulait sauver, par elles les sauvés doivent se hâter vers celui qui les sauve <sup>34</sup>.

C'est ainsi que les disciples, ceux qui bénéficièrent de la Transfiguration et les chrétiens à leur suite, trouvent une nouvelle dimension de leur « *dignité* » dans le carême :

Sans doute cette transfiguration avait surtout pour but d'ôter du cœur des disciples le scandale de la croix, afin que l'humilité de la passion volontairement subie ne troublât pas la foi de ceux à qui aurait été révélée l'excellence de la **dignité** cachée <sup>35</sup>.

La dignité excellente du Sauveur se parfait dans sa Passion. Léon y conduit son peuple au moment de ce qui est déjà entré depuis des décennies dans les mœurs chrétiennes : la semaine sainte débutant le dimanche d'avant le triduum. Deux prédications la font revivre, le dimanche, on vient de le noter, et le mercredi. Est proposé alors, par exemple au sujet du cri du Seigneur crucifié, en Matthieu 27, 46 : « *Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » <sup>36</sup>, un progrès substantiel de la dignité du croyant. Celui-ci n'est plus appelé à combattre. Ceux qui tentent cette issue, Judas, Pierre, ont fait fausse route. La dignité est dès lors toute passive : elle consiste à

34. *Ibid.*, 2, « Carême 7 », p. 62.

35. *Ibid.*, 3, « Transfiguration », pp. 26-27.

36. Par exemple dans le traité 16 sur la Passion, *ibid.*, pp. 204-207.

accepter d'être sauvé par un tel sauveur, vrai Dieu, en la Trinité, et vrai homme en Jésus dans cet extrême de la miséricorde. *Dignitas*, qui revient une dizaine de fois durant ces jours saints, se pare désormais de cette nouvelle nuance. Ainsi dans le cinquième sermon :

La raison première et la cause première de l'espérance chrétienne, bien-aimés, sont dans la croix du Christ: encore qu'elle soit pour les juifs un scandale et pour les païens une folie, pour nous cependant elle est puissance de Dieu et sagesse de Dieu (1 Co 1, 23-24). Aussi est-ce continuellement que nous devons garder présent à nos cœurs, en toute la **dignité** qui lui revient, ce suprême et tout-puissant mystère de la souveraine miséricorde; cependant il nous faut en ce moment y appliquer un sentiment plus vif de l'âme et un regard plus pur de l'intelligence, car ce n'est pas seulement le retour du temps, mais encore la lecture du texte évangélique qui nous inculque toute l'œuvre du salut <sup>37</sup>.

À partir de la Résurrection du Sauveur, puis dans son Ascension et l'envoi de l'Esprit Saint, le côté passif de la dignité de la nature humaine se renforce, non plus du côté de la souffrance partagée et salvatrice, mais dans la participation à la victoire totale du Seigneur. Selon la dynamique des trois grandes fêtes, le chrétien entre dans sa dignité de ressuscité dans le Christ, de fils et fille assis déjà dans l'espérance à la droite du Père, de temple de l'Esprit. Citons seulement ce passage où Léon fait entrer son peuple dans la joie de la participation à l'Ascension du Seigneur :

En vérité, grande et ineffable était la cause de cette joie lorsqu'en présence d'une sainte multitude la nature humaine montait au-delà de la **dignité** de toutes les créatures célestes, pour dépasser les ordres angéliques et s'élever au-delà de la sublimité des archanges, ne pouvant trouver à aucun niveau la mesure de son exaltation jusqu'à ce qu'elle fût admise à

---

37. *Ibid.*, « Passion 5 », pp. 74-75.

prendre place auprès du Père éternel, qui l'associait sur son trône à sa gloire après l'avoir unie dans son Fils à sa propre nature. L'ascension du Christ est donc notre propre élévation et, là où a précédé la gloire de la tête, là aussi est appelée l'espérance du corps<sup>38</sup>.

En cette vision exaltante, on l'aura remarqué, c'est bien la nature humaine de Jésus qui est divinement glorifiée, et nous appartenons tous, nous humains, à cette même nature glorifiée du Sauveur. Dans l'*hodie* éternel et temporel du Fils de Dieu, notre nature, et chacun de nous en elle, passe dans la glorification bienheureuse de sa propre dignité.

Résumons donc la dynamique qui vient d'être présentée. Selon le rythme naturel de l'année, notre temporalité est la reconnaissance de notre dignité de fils et de filles dans le Fils, de notre dignité épiphannique, de notre dignité de combattants du Royaume, de notre dignité de sauvés par un tel Sauveur, de ressuscités en lui, de montés au ciel en lui, de temples de son Esprit. Le peuple de Rome a applaudi à cette consécration, cependant que prenait forme de l'Occident à l'Orient la formule de Chalcédoine.

#### 4. La gloire d'un ensemencement

Il n'y a pas à argumenter davantage pour assurer à Léon un titre spécial à notre reconnaissance pour son œuvre liturgique. Enveloppées dans les autres services rendus à la foi, noyées dans l'abondance de l'éloquence sacrée des Pères, la rigueur et la vigueur mystagogiques de Léon ont été efficaces, même si ce fut en grande partie dans le secret.

---

38. *Ibid.*, 4, « Ascension 1 », pp. 272-275.

Parlons de la rigueur. Loin qu'elle ait bridé la productivité de la prédication patristique, elle l'a canalisée pour la faire rebondir invinciblement en sa nouvelle organisation. Faut-il citer Pierre Chrysologue<sup>39</sup>, Grégoire le Grand<sup>40</sup>, Bernard de Clairvaux<sup>41</sup>, Bénigne Bossuet<sup>42</sup>?... Rappelons que cette organisation porte principalement, pour ne pas dire uniquement, sur l'année liturgique. Elle ne touche guère aux missels ni aux sacramentaires ni aux divers rituels, même si, on le sait par le *Sacramentaire léonien*<sup>43</sup>, l'influence de l'évêque de Rome n'a pas été nulle en ces autres secteurs. Telle quelle, et en ses limites, ce qu'on peut nommer la réforme léonienne a marqué tous les rites, même orientaux. Il lui sera adjoint, et assez vite, des compléments, comme l'avent, les dimanches précédant le carême, les octaves des grandes fêtes, les quatre-temps en bonne et due forme, presque tout le sanctoral, dont la Toussaint. Mais le cadre s'est révélé solide, en sa souplesse même. Il n'a plus été

---

39. Contemporain de Léon, Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne († 458), a laissé un puissant homélaire de 129 pièces, rassemblées souvent en séries, mais sans le souci d'organiser le temporel. Le cycle de Noël y apparaît du n° 140 au n° 160, une série pascale du n° 72 au n° 85, voir *Sancti Petri Chrysologi, Collectio Sermonum a Felice episcopo parata, sermonibus extravagentibus adiectis*, éd. A. Olivar, CCSL XXIV, Turnhout 1975.

40. Voir GRÉGOIRE LE GRAND, *Homélies sur l'Évangile*, 2 tomes, éd. R. Étaix (†), C. Morel (†) et B. Judic, Sources Chrétiennes 485 et 522, Paris 2005 et 2008. Les 40 textes sont rangés d'une tout autre manière que chez Léon, mais avec le même souci de couvrir toute l'année liturgique.

41. À côté des *Sermons sur le Cantique* (Sources Chrétiennes n° 414, 431, 452, 472, 511, il faut signaler aux tomes 4 et 5 des *Sancti bernardi Opera*, Rome 1966 et 1968, les *Sermones per annum* : l'avent, le carême, et les grandes fêtes y ont toute leur place.

42. Voir les 6 volumes (plus 1 de notes) des *Ceuvres oratoires de Bossuet*, éd. J. Lebarcq, C. Urbain, E. Levesque, Paris 1914-1923 : par exemple, au tome 5 (1922), l'« Avent de Saint-Germain-en-Laye », pp. 612-628, et le « Carême de Saint-Germain », pp. 1-223.

43. Voir N.M. DENIS-BOULET et R. BÉRAUDY, 2, 1, 3, « Les sources de la messe romaine, des sacramentaires au Missel et au Cérémonial », MARTIMORT (dir.), *op. cit.* ci-dessus n. 3, pp. 247-321, spécialement « Les sacramentaires antiques : le "Léonien" ... », pp. 281-282. L'attribution à Léon est largement abusive, mais recouvre une réalité.

changé dans ses lignes maîtresses de plus en plus recouvertes de sédiments divers.

Il est certain, en revanche, que la vigueur dogmatique qui porte le tout a été de moins en moins perçue. On a distingué le prédicateur du théologien. Or c'est l'implication complète de la vigueur dans la rigueur qui fait de l'œuvre que nous avons quelque peu exhumée en ces pages un moment unique. La pertinence de cette grâce historique ne s'est pas, elle non plus perdue, mais son efficacité a été encore plus enfouie que celle de la réforme proprement dite. Comme la première, elle ne demande qu'à refleurir.

Il m'arrive de proposer des retraites à partir des traités de Léon en en soulignant, précisément, la rigueur et la vigueur. Je mets alors en parallèle l'enseignement de saint Léon et celui du chapitre 1 de la Partie 1 de la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps. Celui-ci porte aussi sur la dignité, « La dignité de la personne humaine ». Partant de « *l'homme à l'image de Dieu* », il aboutit au « *Christ homme nouveau* »<sup>44</sup>. Léon conduit par le chemin inverse. Il part de *l'hodie* du Christ Dieu et homme en sa double nature, divine et humaine, et fonde ainsi la *dignité* toujours plus dense de la nature humaine. Personne et nature ! Je suis persuadé que les deux approches peuvent se fortifier l'une l'autre dans une reconnaissance mutuelle de leur propre lumière émanant du même Christ pour le même homme hier et aujourd'hui.

Dominique BERTRAND, s.j.,  
*Sources Chrétiennes, Lyon*

---

44. Dans *Les Actes du concile Vatican II. Textes intégraux, L'Église aux cents visages* 21, Paris 1966, t. 3, pp. 27-42.